

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ARDENNES
COMMUNE DE RANCENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RANCENNES

Séance du 11 avril 2024

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont voté
15	15	15

L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de RANCENNES, sous la présidence de Monsieur Joël BOUCHER, Maire.

Date de convocation : 5 avril 2024 Date d'Affichage : 12 avril 2024

Présents : Mmes BALLERIAUX Nathalie, BIDAULT Corinne, CHAROT Christine, DEVOUGE Evelyne, LECLERCQ Sabine,
MM. BOUCHER Joël, CECCHI Robert, CHARRIEAU Jean-Pierre, DUPONT Philippe, FASSON Jean-Claude, FERNANDEZ Julien, GOOSSE Ludovic, PIERRE Eric

Absents ayant donné procuration : Mme LEBEL Christine à Mme BALLERIAUX Nathalie
M. CORDIOLI Julien à M. FERNANDEZ Julien

Secrétaire : M. GOOSSE Ludovic

17/2024 – MARCHE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CHEMIN DES PRES ET DU SQUARE LA DORENNE

Le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de la consultation concernant le marché relatif aux travaux d'aménagement du Chemin des Prés et du Square la Dorenne.

Après analyse des offres, le pouvoir adjudicateur propose d'attribuer le marché à l'entreprise EUROVIA CHAMPAGNE-ARDENNES-SEDAN pour un montant de travaux estimé à **726.894,62 €** H.T. soit **872.273,54 €** T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité** :

- **Entérine** le choix de l'entreprise retenue par la Commission d'Appel d'offres,
- **Autorise** le Maire à signer tous les marchés et documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,
RANCENNES, le 12 avril 2024

Le Maire,
Joël BOUCHER

